

QUESTIONS :

Exactitude des adresses

1. Qu'est-ce qu'une adresse et qu'est-ce qui la rend exacte?
2. Qui détermine l'adresse du destinataire du courrier?
3. En quoi consiste l'exactitude des adresses et pourquoi est-elle importante?
4. En quoi consiste le Programme d'exactitude des adresses?
5. Qui devrait participer au Programme d'exactitude des adresses?
6. Quelles répercussions l'exactitude des adresses a-t-elle sur le service choisi par un client?
7. Quelle est la norme relative à l'exactitude des adresses?
8. Quelle est la pénalité si l'exigence en matière d'exactitude des adresses de 95 % n'est pas atteinte et comment est-elle calculée?
9. Quel est le produit lié aux données sur les adresses des points de remise et en quoi diffère-t-il des données sur les adresses et les codes postaux?

Énoncé d'exactitude des adresses (EEA)

10. De quelle façon obtient-on un *Énoncé d'exactitude des adresses*?
11. Quels renseignements trouve-t-on dans un *Énoncé d'exactitude des adresses*?
12. Pourquoi faut-il produire un *Énoncé d'exactitude des adresses*?
13. À quelle fréquence faut-il produire un *Énoncé d'exactitude des adresses*?
14. Si une adresse demeure la même au cours de l'année, est-il vraiment nécessaire que je produise un *Énoncé d'exactitude des adresses* plus fréquemment?
15. Comment faut-il procéder pour déclarer le pourcentage d'exactitude des adresses pour une base de données ou une liste d'adresses?
16. Comment définissez-vous une adresse « douteuse »?
17. Les adresses rurales sont-elles touchées par l'exactitude des adresses des points de remise?
18. En quoi consiste la méthode mixte liée à l'*Énoncé d'exactitude des adresses*?

Logiciel d'exactitude des adresses

19. Qu'est-ce que le Programme d'évaluation et de reconnaissance de logiciel (PERL)?
20. Quel est le meilleur logiciel actuellement sur le marché?
21. Où peut-on trouver une liste des fournisseurs de logiciels de validation et de correction des adresses?
22. Pourquoi le fournisseur de logiciel d'exactitude des adresses procède-t-il à la mise à jour des fichiers chaque mois alors que l'*Énoncé d'exactitude des adresses* est requis une seule fois par an?
23. Quelle est la définition d'une adresse valide?
24. Quelle est la définition d'une adresse incorrigible?
25. Les adresses non valides ont-elles une incidence sur la livrabilité du courrier?

Soutien offert

26. À qui faut-il faire part des questions ou préoccupations sur la manière dont le logiciel valide ou corrige les adresses?
27. Comment une adresse individuelle peut-elle être vérifiée lorsque le logiciel détermine qu'elle n'est pas valide?
28. Comment Postes Canada devrait-elle être avisée d'une adresse qui a été vérifiée par le destinataire du courrier comme étant exacte, mais qui est toujours considérée comme étant invalide par le logiciel d'exactitude des adresses?

Période de transition des clients pour l'exactitude des adresses des points de remise

29. Comment la période de transition de l'exactitude des adresses des points de remise est-elle gérée?
30. En quoi consiste une adresse « exclue » au cours de la période de transition?
31. Quand prend fin la période de transition pour exclure les adresses non valides d'immeubles d'habitation résidentiels?
32. Quand prend fin la période de transition pour les adresses exclues non valides des grands immeubles commerciaux urbains?
33. Quelle est la définition d'un grand immeuble commercial urbain?

RÉPONSES :

Exactitude des adresses

1. Qu'est-ce qu'une adresse et qu'est-ce qui la rend exacte?

Une adresse est l'information requise pour déterminer l'emplacement précis d'une résidence/entreprise et/ou la destination où un destinataire reçoit son courrier. Une adresse est jugée exacte si toutes les composantes sont incluses et exactes et qu'elles correspondent à l'information contenue dans la base de données de Postes Canada.

2. Qui détermine l'adresse du destinataire du courrier?

Les numéros et les noms de rue, habituellement désignés comme adresses municipales, sont déterminés par les autorités municipales. Postes Canada enregistre les numéros et noms de rue fournis par les autorités de la ville ou de la municipalité.

3. En quoi consiste l'exactitude des adresses et pourquoi est-elle importante?

L'exactitude des adresses est un programme de Postes Canada ayant pour but d'encourager les expéditeurs à inscrire correctement l'adresse sur le courrier. L'exactitude des adresses permet également aux clients de Postes Canada de bénéficier de tarifs d'affranchissement préférentiels.

L'adressage uniforme et exact :

- Réduit les coûts et améliore le rendement du capital investi – L'épuration des listes d'adresses permettra la réduction du nombre d'envois non distribuables et d'articles de courrier retournés ainsi qu'une diminution des coûts liés à l'impression, à la préparation et à l'expédition d'envois qui ne peuvent pas être livrés.
- Augmente les taux de réponse - Grâce à une épuration des données fréquente et bien menée, les articles de courrier iront au public cible et cela augmentera la probabilité que le courrier soit lu et qu'il reçoive une réponse.
- Améliore les cycles liés aux comptes clients – Quand des factures sont

PROGRAMME D'EXACTITUDE DES ADRESSES

retournées, le cycle lié aux comptes clients est plus long.

– Améliore la satisfaction des abonnés – Les abonnements qui ne peuvent être pas remplis et souscrits donnent lieu à des coûts de repostage ou à la perte d'abonnés.

– Réduit l'impact environnemental – De bonnes pratiques d'épuration des données peuvent réduire le nombre d'articles gaspillés, ce qui est bon pour l'environnement.

Pour les clients, cela se traduit par un service plus efficace et des coûts plus bas. L'adressage exact aide à livrer le courrier à temps, du premier coup, chaque fois.

4. En quoi consiste le Programme d'exactitude des adresses?

Le Programme d'exactitude des adresses a pour but d'améliorer la livraison en encourageant les clients à bien adresser le courrier. Chaque article doit être adressé à un particulier ou à une entreprise, ou à un descripteur non personnalisé, notamment « OCCUPANT » ou une mention semblable. Chaque article doit contenir une adresse postale complète, y compris les renseignements nécessaires sur le bureau ou l'unité, ainsi que le code postal valide correspondant à cette adresse. Si l'adresse postale n'est pas complète, le courrier peut être retardé, car il est jugé non distribuable et probablement renvoyé à l'expéditeur.

Le Programme d'exactitude des adresses permet d'améliorer le traitement du courrier et le service de livraison en augmentant le pourcentage de courrier bien adressé. En utilisant un logiciel spécial de vérification de l'exactitude des adresses, les listes d'adresses et les bases de données sont comparées à la base de données des adresses de Postes Canada avant que le courrier soit déposé. Ce procédé valide et corrige les listes d'expédition, aide les clients à déterminer l'exactitude de leur liste d'adresses et leur permet de générer un *Énoncé d'exactitude des adresses*.

Le Programme d'exactitude des adresses comprend les quatre exigences suivantes :

- Norme d'exactitude des adresses de 95 % (reportez-vous aux questions et réponses n° 7)
- Rajustement du coût de l'envoi en fonction de la différence entre le résultat de l'expéditeur et le seuil de 95 % (reportez-vous aux questions et réponses n° 8 et 9)
- L'*Énoncé d'exactitude des adresses* est requis au moins une fois par an (reportez-vous aux questions et réponses n° 12 à 20)
- Un logiciel reconnu doit être utilisé pour la validation et la correction des adresses et pour générer un *Énoncé d'exactitude des adresses* (reportez-vous aux questions et réponses n° 21 à 28).

5. Qui devrait participer au Programme d'exactitude des adresses?

Les clients qui utilisent le service Poste-lettres, Médiaposte avec adresse ou

Poste-publications à tarifs préférentiels doivent respecter les exigences du Programme d'exactitude des adresses.

6. Quelles répercussions l'exactitude des adresses a-t-elle sur le service choisi par un client?

Le client qui choisit le service **Poste-lettres à tarifs préférentiels** envoie souvent des factures. Il peut être essentiel pour le flux de trésorerie ou les projections financières de l'expéditeur de pouvoir joindre son public cible. La satisfaction de la clientèle peut également être touchée puisque des frais peuvent s'appliquer aux paiements en retard, sans égard au fait que le retard peut avoir été causé par une adresse incorrecte.

Un client qui choisit le service **Médiaposte avec adresse** fait souvent la promotion de marchandises ou de services, annonce des soldes ou tente de susciter l'intérêt du consommateur. Ce client investit généralement dans la campagne de publicité en espérant qu'elle générera des ventes. Le fait d'atteindre le public cible peut avoir un effet important sur le rendement du capital investi prévu.

Les clients qui choisissent le service **Poste-publications** veulent joindre leurs clients au cours d'une période donnée. Les clients qui reçoivent leur publication en retard seront insatisfaits. Cela peut causer une perte de ventes futures pour l'expéditeur.

7. Quelle est la norme relative à l'exactitude des adresses?

Le niveau standard pour l'exactitude des adresses est de 95 %, ce qui signifie que 95 % des adresses en milieu urbain et rural dans la base de données ou la liste d'adresses du client sont déterminées comme étant exactes par rapport à la base de données de Postes Canada. Ce pourcentage est toujours calculé à une décimale près.

Si le pourcentage indiqué sur l'*Énoncé d'exactitude des adresses* (EEA) produit par le logiciel reconnu de Postes Canada est inférieur à 95 %, un rajustement sera appliqué au coût de l'envoi au moment de la *commande (Déclaration de dépôt)*.

8. Quelle est la pénalité si la norme en matière d'exactitude des adresses de 95 % n'est pas atteinte et comment est-elle calculée?

Si le pourcentage indiqué sur l'*Énoncé d'exactitude des adresses* (EEA) produit par le [logiciel reconnu de Postes Canada](#) est inférieur à 95 %, un rajustement sera appliqué au coût de l'envoi au moment de la *commande (Déclaration de dépôt)*.

Si le pourcentage d'exactitude des adresses et la date d'expiration ne sont pas indiqués sur la *commande (Déclaration de dépôt)*, cela entraînera l'application d'un rajustement du coût de l'envoi à l'aide de la moyenne nationale du pourcentage d'exactitude des adresses de 56 %.

Poste-lettres à tarifs préférentiels

Le taux de rajustement pour les clients du service Poste-lettres à tarifs préférentiels peut varier en raison de la cote progressive des catégories de courrier à l'intérieur du produit. Le maximum est de 0,05 \$ par article.

Les rajustements sont calculés de la façon suivante :

$$\frac{\text{Volume de courrier X (95 \% moins \% d'exactitude des adresses réel du client) X 0,05 \$ maximum*}}{= \text{Rajustement total}}$$

* Le taux d'ajustement lorsqu'il est ajouté au tarif préférentiel ne peut pas dépasser le plein tarif actuel du service Poste-lettres

Médiaposte avec adresse et Poste-publications

Le taux de rajustement pour les services Médiaposte avec adresse et Poste-publications est de 0,05 \$ par article.

Les rajustements sont calculés de la façon suivante :

$$\frac{\text{Volume de courrier X (95 \% moins \% d'exactitude des adresses réel du client) X 0,05 \$}}{= \text{Rajustement total}}$$

9. Quel est le produit lié aux données sur les adresses des points de remise et en quoi diffère-t-il des données sur les adresses et les codes postaux?

Les données sur les adresses et les codes postaux sont un ensemble de tranches déterminées par les codes postaux.

- K1A 1A1 = 1-99 rue Main, Ottawa (Ontario)
- Toutes les adresses dans la tranche sont considérées comme valides.

Les données sur les adresses des points de remise sont un ensemble de tranches déterminées par les adresses précises propres à un code postal.

- P. ex. K1A 1A1 = 1-43 et 47-99 rue Main, Ottawa (Ontario).
- Le logiciel reconnaît que l'adresse 45, rue Main n'existe pas et est donc invalide.

Grâce à ce niveau supplémentaire de granularité, le produit lié aux données sur les adresses des points de remise constitue une base de données plus précise à partir de laquelle on peut épurer les listes d'adresses.

Énoncé d'exactitude des adresses (EEA)

10. Comment obtient-on un Énoncé d'exactitude des adresses?

Il est possible d'obtenir un *Énoncé d'exactitude des adresses* en comparant une base de données ou une liste d'adresses aux données sur les adresses de Postes Canada et en produisant un rapport. Cette étape est exécutée en traitant la base de données ou la liste d'adresses au moyen d'un logiciel reconnu d'exactitude des adresses de Postes Canada ou à l'aide d'un fournisseur de services postaux qui offre ce type de service. Pour obtenir une liste des

PROGRAMME D'EXACTITUDE DES ADRESSES

fournisseurs de logiciels, rendez-vous sur le site Web
<http://www.postescanada.ca/ga>.

11. **Quels renseignements sont présentés dans un *Énoncé d'exactitude des adresses*?**

L'*Énoncé d'exactitude des adresses* (EEA) est utilisé pour déclarer le pourcentage d'exactitude des adresses dans une base de données ou dans une liste d'adresses. L'EEA doit être produit au moins une fois par année, mais on encourage les clients à produire un EEA plus souvent pour réduire le nombre d'articles non distribuables.

L'*Énoncé d'exactitude des adresses* (EEA) comprend les renseignements suivants :

ÉNONCÉ D'EXACTITUDE DES ADRESSES (EEA)	
1. Nom et adresse du client	<ul style="list-style-type: none"> Le nom et l'adresse postale de l'entreprise du client
2. Numéro de Postes Canada	<ul style="list-style-type: none"> Le numéro à sept chiffres du client se trouvant sur sa convention avec Postes Canada
3. Nombre total d'enregistrements traités	<ul style="list-style-type: none"> Le nombre total d'enregistrements (ou adresses) compris dans l'évaluation, qui doit être égal ou supérieur au nombre d'articles déposés.
4. Niveau d'exactitude des adresses	<ul style="list-style-type: none"> Le niveau d'exactitude des adresses indique le pourcentage d'adresses urbaines ou rurales exactes. Ce pourcentage est toujours calculé à une décimale près.
4.1 Adresses d'appartement douteuses	<ul style="list-style-type: none"> Si une adresse postale n'a pas de numéro d'unité et qu'il n'y a pas de numéro d'unité dans la base de données de Postes Canada, l'adresse est considérée comme étant valide, mais doit être indiquée comme étant douteuse.
4.2 Adresses rurales douteuses	<ul style="list-style-type: none"> Si l'adresse est validée uniquement d'après le code postal, elle doit être placée dans la catégorie des adresses valides, mais douteuses. Afin d'être complètes, les adresses rurales doivent comprendre un mode de livraison (p. ex. RR), une tranche d'adresses municipales ou une case postale.
5. Date limite de l'exactitude des adresses : aaaa/mm/jj	<ul style="list-style-type: none"> La date limite du pourcentage d'exactitude des adresses est toujours une année après la date de création de l'EEA.
6. Nom de l'entreprise produisant le logiciel et version du logiciel	<ul style="list-style-type: none"> Il faut indiquer le nom de l'entreprise produisant le logiciel utilisé pour évaluer la base de données ainsi que la version du logiciel. Seules les versions actuelles produites par des vendeurs de logiciels reconnus

PROGRAMME D'EXACTITUDE DES ADRESSES

	sont acceptées.
7. Données sur les adresses de Postes Canada utilisées : aaaa/mm/jj	<ul style="list-style-type: none"> La date d'entrée en vigueur de l'utilisation des données relatives aux adresses (version actuelle requise).

12. **Pourquoi faut-il produire un *Énoncé d'exactitude des adresses*?**

L'*Énoncé d'exactitude des adresses* (EEA) est utilisé pour déclarer le pourcentage d'exactitude des adresses dans une base de données ou dans une liste d'adresses. Les adresses urbaines et rurales sont comprises dans le calcul. L'EEA est l'un des éléments requis du Programme d'exactitude des adresses. Le client doit conserver une copie valide dans ses dossiers au cas où Postes Canada en demanderait une copie.

13. **À quelle fréquence faut-il produire un *Énoncé d'exactitude des adresses*?**

L'*Énoncé d'exactitude des adresses* (EEA) doit être produit au moins une fois par année pour chaque base de données ou liste d'adresses, mais il est recommandé de produire un EEA plus souvent pour réduire le nombre d'articles non distribuables. Si les bases de données ou les listes d'adresses sont mises à jour, il pourrait être bon de produire un nouvel *Énoncé d'exactitude des adresses* afin d'éviter d'envoyer du courrier à des adresses qui ne sont pas distribuables.

Le client doit conserver une copie valide de l'EEA dans ses dossiers au cas où Postes Canada en demanderait une copie.

14. **Si une adresse demeure la même au cours de l'année, est-il vraiment nécessaire que je produise un *Énoncé d'exactitude des adresses* plus fréquemment?**

Oui. En raison de regroupements de municipalités, d'initiatives ayant trait au 911 (adressage municipal), de la croissance urbaine, etc., les adresses ne restent pas statiques.

15. **Comment faut-il procéder pour déclarer le pourcentage d'exactitude des adresses pour une base de données ou une liste d'adresses?**

Le client doit consigner le pourcentage d'exactitude des adresses et la date d'expiration de son *Énoncé d'exactitude des adresses* (EEA) sur sa *commande (Déclaration de dépôt)*.

Si le pourcentage d'exactitude des adresses et la date d'expiration ne sont pas indiqués sur la *commande (Déclaration de dépôt)*, cela entraînera l'application d'un rajustement du coût de l'envoi à l'aide de la moyenne nationale du pourcentage d'exactitude des adresses de 56 %.

16. Qu'est-ce qu'une « adresse douteuse »?

Une adresse « douteuse » correspond à une adresse qui n'est pas complète ou totalement exacte, mais à laquelle on peut tout de même, dans certains cas, livrer du courrier. Par exemple, une adresse d'appartement dans un immeuble d'habitation est douteuse lorsqu'elle ne comporte pas de numéro d'unité et qu'aucun numéro d'unité ne figure dans la base de données de Postes Canada. Une adresse rurale est douteuse si elle ne peut pas être validée en se basant sur tous les composants présents de l'adresse municipale et si, par conséquent, elle est validée en fonction du code postal uniquement.

En signalant ces adresses comme étant « douteuses », les expéditeurs reconnaîtront qu'ils doivent peut-être les vérifier ou les mettre à jour.

17. Les adresses rurales sont-elles touchées par l'exactitude des adresses des points de remise?

Le produit lié aux données sur les adresses des points de remise n'intègre pas tous les points de livraison ruraux. Néanmoins, tant que le code postal est valide, les adresses rurales ne sont pas considérées comme incomplètes ou invalides. Si Postes Canada dispose d'adresses municipales pour les zones de livraison rurale, l'adresse est signalée comme « douteuse ».

18. En quoi consiste la méthode mixte liée à l'Énoncé d'exactitude des adresses?

Si un expéditeur présente déjà plus d'un *Énoncé d'exactitude des adresses* (EEA) pour plusieurs bases de données distinctes ou listes d'adresses, l'expéditeur peut combiner chaque taux d'exactitude pour obtenir une moyenne pondérée.

Par exemple, un expéditeur présente un EEA de 95 % pour une base de données de 11 000 enregistrements et un autre EEA à 90 % pour 12 000 enregistrements. Le calcul suivant a lieu :

	11 000 x 95 % = 10 450
	<u>12 000 x 90 % = 10 800</u>
Total	23 000 21 250

Par conséquent, 21 250 divisé par le total de 23 000 = 92,4 % de niveau pondéré d'exactitude des adresses. Ce pourcentage peut être utilisé en associant les enregistrements de toutes les bases de données pour un seul envoi. La première date d'expiration (à partir de différents *Énoncés d'exactitude des adresses*) doit être utilisée sur la *commande (Déclaration de dépôt)*.

Logiciel d'exactitude des adresses

19. Qu'est-ce que le programme d'évaluation et de reconnaissance de logiciel (PERL)?

PROGRAMME D'EXACTITUDE DES ADRESSES

Le programme d'évaluation et de reconnaissance de logiciel de Postes Canada est un programme de tests pour évaluer les logiciels et reconnaître les logiciels dotés des fonctions suivantes :

- Valider une adresse en fonction de la base de données comportant les adresses des points de remise de Postes Canada (basée sur des tranches d'adresses);
- Procéder à la correction des adresses précises sur les adresses pour lesquelles des corrections sont tentées;
- Rejeter les adresses incorrigibles sans tenter d'effectuer une correction;
- Produire un *Énoncé d'exactitude des adresses* standard.

Pour être reconnu dans le cadre du PERL, la base de données comportant les adresses des points de remise doit faire l'objet d'une licence délivrée par Postes Canada strictement aux fins de production et de préparation d'une liste d'adresses ou une base de données et l'*Énoncé d'exactitude des adresses* pour préparer le courrier qui doit être livré par Postes Canada.

La reconnaissance par le PERL indique que Postes Canada a évalué le logiciel et a trouvé qu'il répondait aux critères susmentionnés. Le programme n'évalue pas les critères subjectifs tels que la vitesse de fonctionnement ou le soutien aux clients.

Une fois établie, la liste des logiciels reconnus de services est mise à jour et publiée sur le site Web de Postes Canada pour aider les expéditeurs à sélectionner un logiciel d'exactitude des adresses (produits ou services). La liste des logiciels reconnus par Canada Postes est accessible à l'adresse www.postescanada.ca/ga

Les entreprises qui souhaitent que leur logiciel soit reconnu par le PERL peuvent communiquer avec :

ÉVALUATEUR DU PERL
 SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
 2701 PROM RIVERSIDE BUREAU B0225
 OTTAWA ON K1A 0B1
 ADRESSE ÉLECTRONIQUE : lennox.clue@postescanada.ca

20. Quel est le meilleur logiciel actuellement sur le marché?

Les clients peuvent suivre les étapes ci-après pour déterminer quel logiciel leur convient le mieux :

- Parler à des personnes de leur industrie pour tenter de se procurer le logiciel qui leur conviendra le mieux.
- Mettre à l'essai au moins 1 000 à 3 000 adresses afin de s'assurer que le logiciel est compatible.
- Utiliser le programme logiciel permettant de corriger la liste selon la capacité du système.
- Faire toutes les corrections manuelles nécessaires.
- Effectuer un autre test de validation sur la liste mise à jour afin d'obtenir un

nouveau taux d'exactitude et produire un *Énoncé d'exactitude des adresses*

21. **Où peut-on trouver une liste des fournisseurs de logiciels d'exactitude des adresses reconnus?**

Une liste complète des fournisseurs de logiciels reconnus par Postes Canada est disponible sur le site Web www.postescanada.ca/ga

22. **Pourquoi le logiciel d'exactitude des adresses met-il à jour les fichiers chaque mois alors que l'Énoncé d'exactitude des adresses est requis une seule fois par an?**

Tous les fournisseurs de logiciel doivent mettre à jour leurs logiciels afin de répondre aux besoins de leurs clients. Les clients qui utilisent l'exactitude des adresses à chaque envoi doivent disposer des données les plus récentes. Il est à noter que les données de Postes Canada sont en constante évolution lorsque de nouvelles adresses sont créées ou éliminées à la suite de nouveaux aménagements de logement, de déménagements ou de réimplantations d'entreprises.

23. **Quelle est la définition d'une adresse valide?**

Quand un progiciel est en mesure de déceler toutes les composantes de l'adresse, l'adresse doit être classée comme étant valide. Les composantes d'adresse illisibles peuvent être conservées dans le cadre de l'adresse comme renseignements supplémentaires sur la livraison.

24. **Quelle est la définition d'une adresse incorrigible?**

Selon le type d'adresse, certaines composantes de l'adresse donnent un caractère unique qui ne peut pas être corrigé (p. ex. numéro municipal pour une tranche d'adresses). L'adresse est définie comme étant incorrigible si ces composantes sont :

- Absentes.
- Incohérentes avec les autres composantes.
- À l'extérieur de la tranche de données sur les adresses des points de remise de Postes Canada.

25. **Les adresses non valides ont-elles une incidence sur la livrabilité du courrier?**

Il est important pour les clients de valider, de corriger et de mettre à jour leurs listes d'adresses ou leurs bases de données afin de profiter pleinement des avantages en termes de livrabilité du courrier et de rendement du capital investi. Postes Canada continuera de livrer les articles de courrier dont l'adresse n'est pas valide, s'il y a suffisamment de renseignements exacts sur l'adresse pour assurer un niveau élevé d'assurance de l'exactitude de la livraison du courrier.

Soutien offert

26. À qui faut-il faire part des questions ou préoccupations sur la manière dont le logiciel valide ou corrige les adresses?

Le client a signé une convention avec le fournisseur de logiciels et non avec Postes Canada. Le client doit d'abord faire part de ses préoccupations au fournisseur. Postes Canada ne s'engagera que lorsque le client aura prouvé qu'il a fait tout en son pouvoir afin de travailler avec le fournisseur.

27. Comment une adresse individuelle peut-elle être vérifiée lorsque le logiciel détermine qu'elle n'est pas valide?

Les adresses comportant des renseignements manquants ou incorrects, tels que le numéro de bureau ou d'unité, sont considérées comme étant invalides et incorrigibles par le logiciel d'exactitude des adresses. Pour corriger ces adresses, les clients doivent communiquer directement avec les destinataires pour obtenir les renseignements pour corriger ces adresses.

Il est à noter que l'outil de recherche de codes postaux de Postes Canada ne doit pas être utilisé en vue de vérifier et de corriger des numéros de bureau ou d'unité. Cet outil utilise les données de la tranche de codes postaux et est conçu pour les consommateurs uniquement dans le but de fournir des codes postaux.

28. Comment Postes Canada devrait-elle être avisée d'une adresse qui a été vérifiée par le destinataire du courrier comme étant exacte, mais qui est toujours considérée comme étant invalide par le logiciel d'exactitude des adresses?

Les clients doivent envoyer un courriel à l'adresse AMSINQ@postescanada.ca, pour signaler toute anomalie sur la base de données de Postes Canada.

Période de transition des clients pour l'exactitude des adresses des points de remise

29. Comment la période de transition de l'exactitude des adresses des points de remise est-elle gérée?

Le 17 janvier 2011, Postes Canada et les fournisseurs de logiciels reconnus ont lancé une version améliorée du logiciel d'exactitude des adresses, qui est utilisé pour valider et corriger les listes d'adresses et pour produire un *Énoncé d'exactitude des adresses*. Ce logiciel amélioré utilise les données sur les points de remise (basées sur des tranches d'adresses), qui sont plus détaillées que les anciennes données de tranches de codes postaux.

Une période de transition a été accordée pour permettre aux expéditeurs de mettre à jour leurs listes d'adresses. Pendant cette période de transition, le logiciel de vérification de l'exactitude des adresses signale les adresses d'appartements dans des immeubles d'habitation et les adresses des principaux

PROGRAMME D'EXACTITUDE DES ADRESSES

commerces urbains « invalides », mais ces adresses ne sont pas incluses dans le décompte des résultats de l'expéditeur. Toutes les autres adresses invalides seront comptées dans les résultats.

À compter du 13 janvier 2012, la période de transition pour exclure les adresses résidentielles dans les immeubles d'habitation invalide prendra fin et les adresses d'appartement dans des zones résidentielles non valides seront calculées dans la cote d'exactitude des adresses.

La période de transition pour exclure les adresses des grands immeubles commerciaux urbains de la cote d'exactitude des adresses prend fin en janvier 2013. Aucune autre prolongation ne sera accordée après janvier 2013.

30. En quoi consiste une adresse « exclue » au cours de la période de transition?

Les adresses d'appartements ou d'immeubles à logements multiples et de commerces urbains sont considérées comme exclues si l'adresse postale ne porte pas de numéro d'unité ou porte le mauvais numéro d'unité et si le numéro est disponible dans la base de données de Postes Canada. Ces adresses, bien que considérées comme étant invalides, ne sont pas comptabilisées dans le taux d'exactitude des adresses durant la période de transition.

31. À quel moment se termine la période de transition pour l'exclusion des adresses résidentielles dans les immeubles d'habitation?

À compter du 13 janvier 2012, la période de transition pour exclure les adresses résidentielles dans les immeubles d'habitation invalides prendra fin et les adresses d'appartement dans des zones résidentielles non valides seront calculées dans la cote d'exactitude des adresses.

32. Quand prend fin la période de transition pour les adresses exclues des grands immeubles commerciaux urbains?

La période de transition pour exclure les adresses des grands immeubles commerciaux urbains de la cote d'exactitude des adresses prend fin en janvier 2013.

On encourage les clients à corriger les adresses non valides avant de calculer encore une fois leur cote d'exactitude des adresses. Il est à noter qu'il n'y aura aucune autre prolongation après janvier 2013.

33. Quelle est la définition d'un grand immeuble commercial urbain?

Un grand immeuble commercial urbain est un immeuble qui est suffisamment grand pour avoir son propre code postal. Pour que Postes Canada détermine que l'immeuble est suffisamment grand, il doit compter au moins 10 locataires commerciaux partageant une entrée commune. Les codes d'immeubles uniques ne sont pas attribués dans les secteurs ruraux.